

ACTU AXYLIIUM

Calendrier du mois de juillet 2018

1. Deuxième versement anticipé pour les sociétés et les indépendants personnes physique pour le 10 juillet
2. Déclarations TVA mensuelle et trimestrielle pour le 20 juillet. Ne pas oublier de déposer vos documents comptables assez tôt afin de préparer les déclarations TVA J
3. Délai ultime pour le dépôt à la banque nationale de Belgique (BNB) des comptes annuels clos le 31 décembre 2017

Cette lettre d'information est une édition mensuelle strictement réservée aux clients du groupe AXYLIIUM. Les sujets traités sont d'ordre général et ils ne sont pas détaillés en profondeur. Cette contribution est destinée à vous informer de façon ponctuelle des nouveautés intervenues : elle n'engage en aucun cas la responsabilité des sociétés membre de notre groupe pour toute erreur d'interprétation, de compréhension, de rédaction de texte ou changements législatifs qui pourraient intervenir. Pour les nouveaux clients, n'hésitez pas à nous demander les lettres précédentes si vous le désirez. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations. En cas de changement d'adresse mail, merci de nous faire suivre votre nouvelle adresse.